RCS : CAEN
Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 40054
Numéro SIREN : 482 086 220
Nom ou dénomination : ABC ISOLATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 27/04/2022 sous le numéro de dépôt 3265

ABC ISOLATIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : Rue de la Résistance
14400 BAYEUX
482 086 220 RCS CAEN

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 DECEMBRE 2021

L'an 2021,
Le 30 Décembre,
A 15 Heures,

Les associés de la société ABC ISOLATIONS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social.

Sont présents :

La Société CP FINANCES, représentée aux présentes par son Président, Monsieur Christian PIQUET, titulaire de 10000 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Monsieur Arthur PIQUET, titulaire de 2500 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 12 500 actions sur les 12 500 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christian PIQUET, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Arthur PIQUET est appelé comme scrutateur.

Madame Véronique PIQUET ~~est désignée comme secrétaire~~.

Monsieur Jacques COLIBERT, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué, est excusé.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- un exemplaire des statuts de la Société,

- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire,

- Modification exceptionnelle des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social,

- Questions diverses,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire.

Le mandat de la SARL FICADEX JACQUES COLIBERT située 9 Quai de la Londe à CAEN (14000) est renouvelé pour une durée de 6 années à compter de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide une modification exceptionnelle de la durée des exercices sociaux consécutive à l'organisation de la structure en fonction du COVID, des contrats passés avec les clients et du suivi des travaux en cours.

L'exercice en cours, prorogé de six mois et clos le 30 Juin 2022, aura une durée de dix-huit mois ; l'exercice suivant ouvert le 01 Juillet 2022 aura une durée de six mois et sera clos le 31 Décembre 2022 afin de revenir à la date de clôture initiale prévue par les statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président	**La secrétaire**	**Le scrutateur**
Christian PIQUET	Véronique PIQUET	Arthur PIQUET

